# **CCTP**

# **07. MENUISERIE BOIS**

indice B / 15 11 2011

# Table des matières

GENERALITES	
1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	4
1.1 Cotes	4
1.2 Qualité des bois	4
1.3 Traitement des bois	5
1.4 Qualité des panneaux dérivés du bois – Traitement	5
1.5 Colles	5
1.6 Quincaillerie	5
1.7 Tolérances de pose	5
1.7.1 Tolérances de pose des menuiseries	5
1.7.2 Tolérances de pose des huisseries	5
1.7.3 Tolérances de jeu des ouvrants	5
1.8 Classement des menuiseries extérieures	
2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE	6
2.1 Qualifications de l'entreprise	6
2.2 Contrôle de la maîtrise d'œuvre	
2.3 Plans d'exécutions des ouvrages / Plans d'atelier et de chantier	6
2.4 Auto-contrôles	6
2.5 Essais	6
2.6 Présentation d'échantillons	
2.7 Gestion des clefs	7
2.8 Pièces à fournir par l'entreprise	7
2.8.1 Avant le commencement des travaux	7
2.8.2 Avant la réception des travaux:	7
DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
07.4 - OPÉRATION HAUTS DE FLORIMONT - LOT 3	
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	
1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)	
2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE	
2.1 REMPLACEMENT CHASSIS	
2.1.1 PP1	
2.1.2 PP2	
2.1.3 PF2V+V	
2.1.4 PF2V	
2.1.5 PF1V	
2.1.6 F2V+V	
2.1.7 F2V	
2.2 REMPLACEMENT VOLETS Z	
2.2.1 PF2V+V	
2.2.2 F2V+V	
2.3 REMPLACEMENT GARDE-CORPS & PERSIENNES BOIS	
2.3.1 GDC	
2.3.2 PB	
2.4 REPRISE CHASSIS	
2.4.1 PP	
2.4.2 PF2V+V	
2.4.3 PF2V	
2.4.4 PF1V	
2.4.5 F2V+V	
2.4.6 F2V	
2.5 REPRISE GARDE-CORPS & PERSIENNES BOIS	
2.5.1 GDC	12

2.6 REMPLACEMENT SERRURE A LARDER	
2.6.1 PP1	13
2.7 REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE	
2.7.1 PF2V+V	
2.7.2 PF2V	13
2.7.3 PF1V	
2.7.4 F2V+V	13
2.7.5 F2V	13
3 TRAVAUX OPTIONNELS	
3.1 OPTION 1 - CASQUETTES SUR MENUISERIES EN RDC OU RDJ	
3.1.1 PP2	
3.1.2 PF2V+V	
3.1.3 F2V+V	
3.2 OPTION 2 – CASQUETTES SUR AUTRES MENUISERIES EXPOSEES	
3.2.1 F2V	
07.5 – OPÉRATION ROSE DES SABLES – LOT 2	14
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	
1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)	
2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE	
2.1 REMPLACEMENT CHASSIS COMPLET	
2.1.1 VELUX	
2.2 REMPLACEMENT OUVRANT	
2.2.1 PP	15
2.3 REMPLACEMENT DORMANT	
2.3.1 PP	15
2.4 REPRISE DEFAUT D'EQUERRAGE	15
2.4.1 PP	15
2.5 REMPLACEMENT SERRURE A MORTAISER	16
2.5.1 PP	
2.6 POSE SEUIL CORNIERE ALUMINIUM	
2.6.1 PP	
2.7 REMPLACEMENT BARILLET	
2.7.1 PP	
2.7.1 FF	10
2.8.1 EM2	
2.8.2 EM3	
2.8.3 EM4	
3 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX OPTIONNELS	
3.1 OPTION 2 – CASQUETTES SUR MENUISERIES GAINES	
3.1.1 Casquette pour EM2	17
3.1.2 Casquette pour EM3	17
3.1.3 Casquette pour EM4	17
3.2 OPTION 3 - CASQUETTES SUR MENUISERIES LOGEMENTS	
3.2.1 Casquette sur F2V	
07.6 - OPÉRATION GLOXINIAS - LOT 1	19
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	
1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)	
2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE	
2.1 REPRISE DEFAUT D'EQUERRAGE	
2.1.1 PP	
2.2 REMPLACEMENT SERRURE MORTAISEE	19
2.2.1 PP	
2.2.2 PB	
2.3 REMPLACEMENT BEQUILLE	
2.3.1 PP	
2.3.2 PB	
2.4 REMPLACEMENT BARILLET	
2.4.1 PP	
2.4.2 PB	
2.5 POSE REJET D'EAU	
2.5.1 PP	
2.6 POSE SEUIL CORNIERE EN ALUMINIUM	
2 6 1 PP	20

	2.6.2 PB	20
3	MENUISERIES BOIS - TRAVAUX OPTIONNELS	20
	3.1 REALISATION CASQUETTES SUR PORTES PALIERES	20
	3.1.1 PP	20
	3.2 REALISATION CASQUETTES SUR FENETRES	20
	3 2 1 F2\/	21

# GENERALITES

### 1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les travaux définis au présent descriptif devront être exécutés conformément aux prescriptions des normes et réglementations françaises (Fascicules, DTU, Normes NF P, Cahiers des charges du CSTB, du Centre Technique du Bois (CTB), du R.E.E.F, et suivant les décrets, Arrêtés, Circulaires, etc...) en vigueur, un mois avant la date d'établissement de l'offre.

Et en particulier (liste non exhaustive):

- au DTU n° 34.1 Ouvrages de fermetures pour baies libres,
- au DTU n° 36.1 Menuiseries bois,
- à la norme NF B 50-001 à 54-172 Bois,
- à la norme NF D 27-102 à 20-506 Généralités,
- à la norme NF D 23-302 à 23-501 Menuiseries bois,
- à la norme NF D 26-101 à 26-419 Quincaillerie,
- à la norme NF X 40-500 à 40-501 Protection des bois,
- aux fiches techniques du CSTB relatives aux procédés non traditionnels,
- aux règles de calcul : NV 65 (c) et son modificatif n°1 relatif à la France d'outre mer (sauf Guyane) -Règles définissant les effets du vent sur les constructions :
  - Région V
  - Coefficient de site 1,20
  - Vent normal = 120 daN/m²,
  - Vents extrême = 210 daN/m².

Et d'une manière générale à toutes les normes et règlements visés aux généralités communes a tous les lots se rapportant aux différents travaux à exécuter.

En particulier les prescriptions suivantes seront respectées :

### 1.1 Cotes

Les côtes de menuiseries portées sur les plans du carnet de menuiserie, indiquées dans les tableaux en annexe du rapport de diagnostic, et dans le présent CCTP concernent :

- portes palières, & portes bois non vitrées (notamment portes d'accès entre cuisine & varangue dans les logements de l'opération " GLOXINIAS " ): dimensions (largeur-hauteur) de passage libre des ouvertures (soit hors dormants des menuiseries),
- Autres ouvertures hormis celles ci-dessus : dimensions (largeur-hauteur) des tableaux béton des ouvertures (soit y compris dormants des menuiseries).
- Volets roulants : dimensions (largeur-hauteur) des tableaux béton des ouvertures devant être protégées soit hors coffre et débords éventuels des tabliers de volets roulants.

Ces côtes doivent être impérativement vérifiées par l'entreprise sur site (cf. § correspondant des « Généralités communes à tous les lots »).

### 1.2 Qualité des bois

Les bois utilisés selon les prescriptions du § « description des ouvrages » seront :

- Soit des bois tropicaux dit « bois dur » ou « bois exotique » tels que : iroko, sapelli, douka, moabi ou autres,
- Soit des bois des pays tempérés tels que les pins, sapins ou autres, auquel cas ils seront de classe 4.

Ils seront de premier choix, bien secs, sans nœud et autre défaut, ni de traces d'aubier. Ils seront livrés en chantier parfaitement poncés.

Nota: seront interdits les essences de bois suivantes:

- en extérieur: celles suintant du tanin (coulure rouge) (exemple : niowe dit "natte d'afrique"),
- en extérieur et intérieur: celles contenant des agents anti-oxydants (exemple : keruing, iroko,...),
- en extérieur: le menkulang ne sera autorisé que lorsque le bois est destiné à être peint,

# 1.3 Traitement des bois

Les menuiseries extérieures en bois doivent recevoir une protection équivalente à une couche d'impression avant la pose.

# 1.4 Qualité des panneaux dérivés du bois – Traitement

Les panneaux agglomérés devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB-H et avoir subi un traitement hydrofuge et fongicide pour pose dans les pièces humides.

Les panneaux contreplaqués devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB-X et seront de classe I à III suivant utilisation.

### 1.5 Colles

En règle générale, les colles seront adaptées aux fonctions qu'elles auront à assumer et devront assurer une bonne tenue de l'ouvrage, quelque soit le degré d'humidité de l'assemblage concerné. En outre, les colles employées devront être insensibles aux attaques des moisissures et des champignons. Utiliser de préférence une colle phénol-formol ou résorcine-formol.

# 1.6 Quincaillerie

Les clés des serrures de sûreté (toutes de type A2P\*) sont réunies en trousseau sur anneau métallique avec étiquette ivoirine de repérage et plan de repérage joint.

# 1.7 <u>Tolérances de pose</u>

L'entreprise doit respecter les tolérances suivantes et informer le maîtrise d'œuvre, lorsque celles-ci sont dépassées.

# 1.7.1 <u>Tolérances de pose des menuiseries</u>

L'écart maximal entre la pose réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra pas dépasser 10 mm.

#### 1.7.2 Tolérances de pose des huisseries

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d'huisseries ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires , ne doivent pas entraîner un écart de + ou - 2 mm sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2 mm prés sur tous les plans.

### 1.7.3 Tolérances de jeu des ouvrants

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2 mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 3 mm, 1 mm par mètre supplémentaire.

### 1.8 Classement des menuiseries extérieures

Les menuiseries satisferont toutes au classement AEV (Perméabilité Air. Eau. Vent) minimal suivant:

- A\*3 (classe de perméabilité à l'air)
- E\*4 (classe de perméabilité à l'eau)
- V\*A4 (classe de résistance au vent ; adapté à la zone 5 telle que définie à la norme FD P 20-201 ; aux conditions cycloniques tropicales telles qu'elles sont définies à la NF P20 302).

Rappel DTU: en cas de protection des menuiseries par une coursive ou un auvent, cette exigence est abaissée; cf. tableau 6 FDP 20-201 de la norme ci-dessus citée; cette modification n'a pas été intégrée dans l'exigence ci-dessus mais pourra l'être. Ce rappel est valable pour toutes les menuiseries extérieures.

#### 2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

cf. article correspondant des généralités communes à tous les lots.

# 2.1 Qualifications de l'entreprise

L'entrepreneur devra présenter, avant le début des travaux, les qualifications requises dont la validité recouvre la période d'exécution des travaux, spécifiques à la nature des prestations réalisées ou soustraitées et notamment :

QUALIBAT 3553 ou 3552

L'entrepreneur étant considéré comme maître des techniques propres à son corps d'état, il devra aviser par écrit le maître d'œuvre au moment de l'appel d'offres et au plus tard avant la signature de son marché, de toutes réserves et remarques de sa part quand aux prescriptions contenues dans le présent CCTP et qui lui sembleraient incompatibles avec les règles de l'Art. Il devra motiver les raisons de ses réserves et proposer une ou plusieurs solutions de remplacement.

# 2.2 Contrôle de la maîtrise d'œuvre

Pour chaque opération, la pose du premier châssis devra être réalisée en présence de maître d'œuvre qui sera prévenu par l'entreprise de la date, de l'heure, et du lieu de cette pose au plus tard trois jours ouvrables à l'avance.

# 2.3 Plans d'exécutions des ouvrages / Plans d'atelier et de chantier

L'entrepreneur sera tenu d'établir les documents suivants :

- plans d'exécution des ouvrages (PEO)
- plans d'atelier et de chantier (PAC).

# 2.4 Auto-contrôles

L'entreprise devra justifier des différents auto-contrôles qu'elle aura à sa charge et en particulier pour les travaux suivants :

- calfeutrement des menuiseries (au mastic SNJF de première catégorie),
- essais (test d'arrosage)

Ces auto-contrôles feront l'objet de procès verbaux à remettre à la maîtrise d'œuvre au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Concernant les essais d'arrosage, les PV devront être consignés et datés par les locataires.

### 2.5 Essais

La totalité des menuiseries feront l'objet d'un test d'arrosage sur place avec un tuyau d'arrosage par un jet de 10 l/min sans pression sur chaque joint EPDM, et à l'intersection entre gros œuvre et dormant de chaque fenêtre, pendant 5 min. Ces tests d'arrosage seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

En présence du maître d'œuvre, sera réalisée sur 5% des menuiseries du lot, au choix du maître d'œuvre, le test d'arrosage type " essai à la rampe " conformément à l'annexe D du DTU 33.1. En cas de résultat non satisfaisant (fuite constatée), le maître d'œuvre pourra demander la réalisation du test d'arrosage en sa présence sur une autre menuiserie du lot en plus d'un nouveau test d'arrosage de la menuiserie incriminée, une fois celle-ci reprise.

## 2.6 Présentation d'échantillons

L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique (suivant cas), 15 jours avant exécution les échantillons des matériaux suivants:

- Les composants des menuiseries BOIS (dormants, ouvrants) d'une longueur de 100 mm,
- Les quincailleries et serrureries.

Ces échantillons, qui porteront une étiquette autocollante avec indication des essences et traitements (pour les éléments en bois), le tampon de l'entreprise et la signature de l'entrepreneur, seront conservés par la maîtrise d'œuvre.

### 2.7 Gestion des clefs

L'entreprise devra, avant la réception, la remise en mains propres aux différents locataires ayant reçu une nouvelle porte-fenêtre équipée de serrure, ou une nouvelle serrure sur une menuiserie existante, de deux clefs contre signature d'un PV de remise en 2 exemplaires dont un qui sera à remettre au maître d'œuvre.

Elle devra également, le jour de la réception, la remise en mains propres au maître d'ouvrage d'un tableau à crochets avec la clef de chaque porte palière ou porte-fenêtre posée équipée de serrure, ou nouvelle serrure sur menuiserie existante, identifiée par porte-clef en plastique reprenant le nom de l'opération et le numéro du logement concerné.

# 2.8 Pièces à fournir par l'entreprise

Cf. article correspondant des généralités communes à tous les lots.

#### 2.8.1 Avant le commencement des travaux

En conformité avec les pièces du marché, L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre15 jours avant exécution, les documents suivants :

# En 2 exemplaires :

- les PEO (Plans d'exécution des ouvrages de menuiseries),
- les PAC (Plan d'atelier et de chantier) et plan de détails des ouvrages divers (garde-corps, grille de protection, etc...),
- les notes de calcul des ouvrages assurant le clos. (avec précision sur les résistances aux vents, définition des critères de flèches, des sections, des attaches au support, notamment en ce qui concerne les volets roulants, afin de justifier la nécessité ou non des barres anti-cycloniques ainsi que du profilé utilisé),
- les notes de calcul des épaisseurs de vitrages,

Nota important : Les plans pourront être fournies au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Toutefois tout ouvrage exécuté avant remise de ces documents engagera la responsabilité seule de l'entreprise.

## En 2 exemplaires :

- les fiches techniques des matériels et matériaux (menuiseries, quincailleries, serrureries, mastic SNJF...)
  avec mention sur ces documents des informations suivantes : Localisation du chantier, nom de l'Entreprise (ou cachet) et signature de l'Entreprise)et comprenant notamment :
  - les certificats concernant le classement AEV des menuiseries,
  - les certificats concernant les essais mécaniques selon la norme NF-P 20-302

# 2.8.2 Avant la réception des travaux:

L'entreprise fournira un dossier des ouvrages exécutés (DOE) comprenant :

En 3 exemplaires dont :

- 1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre,
- 2 exemplaires au maître d'ouvrage,
  - les PV d'essais d'arrosage (pour tester les calfeutrements),
  - les PV d'essais AEV conformes aux NF-P 20-501 et 20-506, "Méthode d'essais des fenêtres" afin de déterminer :

- la perméabilité à l'air, l'étanchéité à l'eau, la résistance aux vents cycloniques, aux voilements, aux charges verticales, à la torsion et à la déformation diagonale (coulissante),
- les PV de classement normalisé AEV.
- le rapport d'exécution avec avis favorable du contrôle technique relatif à l'étanchéité et à la résistance des menuiseries,
- les PV d'auto-contrôles des calfeutrements des menuiseries,
- les PV de remise des clés aux locataires, complété d'un organigramme des clés étiquetées avec indication du nom de l'opération, du numéro du logement ou du nom du local, du numéro de la menuiserie et du nombre de clés remises (deux par porte).

L'entreprise, en vue de faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage, fournira un dossier d'interventions ultérieures (DIU) comprenant :

En 3 exemplaires dont :

1 exemplaire à la maîtrise d'œuvre.

2 exemplaires au maître d'ouvrage,

- les notices d'intervention ultérieure,
- les notices d'entretien et de fonctionnement des matériaux, matériels et appareils installés,
- les notes de calcul des ouvrages,
- la liste des matériaux mis en œuvre susceptibles de voir leur caractéristiques altérées par le temps avec indication de leurs références et positionnement,
- les procès verbaux de résistance des volumes verriers avec références aux normes.

# . DESCRIPTION DES OUVRAGES

#### Préambule:

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

# . 07.4 – OPÉRATION HAUTS DE FLORIMONT – LOT 3

#### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

# 1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

### 2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE

# 2.1 <u>REMPLACEMENT CHASSIS</u>

### 2.1.1 PP1

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 930 x 2040 mm

Description : fourniture, pose et réglage de porte palière isoplane en bois plein avec parement en CTBX prépeint, y compris cadre, serrure à larder, barillet A2P\*, béquilles, paumelles, œilleton placé dans l'axe vertical et à 1500 mm du sol fini, joint périphérique EPDM, barre de seuil en aluminium vissée avec joint mastic SNJF de première catégorie périphérique en sous-face assurant l'étanchéité, mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint du dormant, & toute sujétion.

#### 2.1.2 PP2

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 930 x 2250 mm

Description : fourniture, pose et réglage de porte palière isoplane en bois plein y compris cadre, serrure à larder, barillet A2P\*, béquilles, paumelles, mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint du dormant, & toute sujétion.

#### 2.1.3 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 2150 mm

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré deux vantaux à la française en bois exotique réticulé/traité, modénature selon carnet de menuiserie, crémone en applique à gorge commandée par barillet A2P\*, y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

## 2.1.4 PF2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x2150 mm

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré deux vantaux à la française en bois exotique réticulé/traité, modénature selon carnet de menuiserie, crémone en applique à gorge commandée par barillet A2P\*, y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

### 2.1.5 PF1V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 730 x 2150 mm

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré un vantail à la française en bois exotique réticulé/traité, modénature selon carnet de menuiserie, crémone en applique à gorge commandée par barillet A2P\*, y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

### 2.1.6 F2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 1350 mm

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré deux vantaux à la française en bois exotique réticulé/traité, modénature selon carnet de menuiserie, crémone en applique à gorge commandée par béquille en aluminium ou zamac, y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

#### 2.1.7 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 1350 mm

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré deux vantaux à la française en bois exotique réticulé/traité, modénature selon carnet de menuiserie, crémone en applique à gorge commandée par béquille en aluminium ou zamac, y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

# 2.2 REMPLACEMENT VOLETS Z

#### 2.2.1 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 2180 mm

Description : fourniture, pose et réglage volets bois exotique réticulé/traité deux vantaux avec barres et écharpes, y compris pentures, espagnolette en acier galvanisé laqué blanc, et toute sujétion.

# 2.2.2 <u>F2V+V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 1380 mm

Description : fourniture, pose et réglage volets bois exotique réticulé/traité deux vantaux avec barres et écharpes, y compris pentures, espagnolette en acier galvanisé laqué blanc, et toute sujétion.

### 2.3 REMPLACEMENT GARDE-CORPS & PERSIENNES BOIS

# 2.3.1 GDC

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 3000 x 1010 mm

Description : fourniture, pose et réglage garde-corps en bois exotique réticulé/traité avec remplissage en plexiglass, selon carnet de menuiserie, y compris supports et quincaillerie en aluminium moulé/acier galvanisé prélaqué et visserie en inox 306L/A2, et toute sujétion

#### 2.3.2 PB

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1000 x 2150 mm

Description : fourniture, pose et réglage persienne en bois exotique réticulé/traité selon carnet de menuiserie, y compris supports et quincaillerie en aluminium moulé/acier galvanisé prélaqué et visserie en inox 306L/A2, et toute sujétion

## 2.4 REPRISE CHASSIS

#### 2.4.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose de l'ouvrant, correction des défauts d'équerrage au rabot, si nécessaire, reprise des paumelles, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

#### 2.4.2 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose des ouvrants, correction des défauts d'équerrage au rabot, renforcement des angles des ouvrants, re-fixation des éléments ouvrants ou dormants cassés, remplacement si nécessaire de parties d'ouvrants ou dormants manquantes, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

### 2.4.3 PF2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose des ouvrants, correction des défauts d'équerrage au rabot, renforcement des angles des ouvrants, re-fixation des éléments ouvrants ou dormants cassés, remplacement si nécessaire de parties d'ouvrants ou dormants manquantes, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

## 2.4.4 PF1V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose de l'ouvrant, correction des défauts d'équerrage au rabot, renforcement des angles des ouvrants, re-fixation des éléments ouvrants ou dormants cassés, remplacement si nécessaire de parties d'ouvrants ou dormants manquantes, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

# 2.4.5 <u>F2V+V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose des ouvrants, correction des défauts d'équerrage au rabot, renforcement des angles des ouvrants, re-fixation des éléments ouvrants ou dormants cassés, remplacement si nécessaire de parties d'ouvrants ou dormants manquantes, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

#### 2.4.6 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose des ouvrants, correction des défauts d'équerrage au rabot, renforcement des angles des ouvrants, re-fixation des éléments ouvrants ou dormants cassés, remplacement si nécessaire de parties d'ouvrants ou dormants manquantes, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

# 2.5 REPRISE GARDE-CORPS & PERSIENNES BOIS

### 2.5.1 GDC

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : démontage et dépose des garde corps bois, mise en place d'un garde corps de chantier en lieu et place de l'élément déposé, dépose des remplissages en plexiglass, révision de tous assemblages et remplacement de toute la visserie par de la visserie inox 306L/A2 minimum, y compris toute sujétion.

Nota : si l'entrepreneur estime que malgré ces travaux de révision, la sécurité des personnes n'est pas assurée, il en avertit immédiatement la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage et suggère le remplacement à l'identique du garde-corps.

# 2.6 REMPLACEMENT SERRURE A LARDER

Description : fourniture, pose et réglage de mécanisme type serrure à larder avec pêne dormant et demitour nickelés, en remplacement à l'identique des mécanismes existants y compris évacuation des mécanismes déposés et toute sujétion

#### 2.6.1 PP1

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.7 REMPLACEMENT CREMONE EN APPLIQUE A GORGE

Description : fourniture, pose et réglage de mécanisme type crémone en applique à gorge 3 points de fermeture, en remplacement à l'identique des crémones existantes y compris évacuation des mécanismes déposés et toute sujétion

#### 2.7.1 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

#### 2.7.2 PF2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.7.3 PF1V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.7.4 F2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

#### 2.7.5 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

### 3 TRAVAUX OPTIONNELS

### 3.1 OPTION 1 – CASQUETTES SUR MENUISERIES EN RDC OU RDJ

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois)

pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture.

### 3.1.1 PP2

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1500 x 600 x 200 (h) mm

#### 3.1.2 PF2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1800 x 600 x 200 (h) mm

#### 3.1.3 F2V+V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

## 3.2 OPTION 2 – CASQUETTES SUR AUTRES MENUISERIES EXPOSEES

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois) pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture.

#### 3.2.1 F2V

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1800 x 600 x 200 (h) mm

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le :	Lu et approuvé le :
(Date et signature)	(Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

# . 07.5 – OPÉRATION ROSE DES SABLES – LOT 2

#### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

# 1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

### 2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE

# 2.1 <u>REMPLACEMENT CHASSIS COMPLET</u>

### 2.1.1 VELUX

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 780 x 980 (modèle M04 - à confirmer)

Description : fourniture, pose et réglage de châssis vitré de toit type VELUX ou équivalent, y compris toutes sujétions d'adaptation ou remplacement du chevêtre et de raccord à la couverture. Vitrage peu émissif. Fourniture et pose d'un store d'occultation intérieur et de la canne permettant sa manipulation. Le vitrage devra avoir une résistance de 1200 joules. Y compris mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

### 2.2 REMPLACEMENT OUVRANT

#### 2.2.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 930 x 2050

Description : fourniture, pose et réglage de porte palière isoplane en bois plein avec parement en CTBX prépeint, y compris serrure à larder, barillet A2P\*, béquilles, paumelles, œilleton placé dans l'axe vertical et à 1500 mm du sol fini, joint périphérique EPDM, barre de seuil en aluminium vissée avec mastic SNJF de première catégorie en sous-face assurant l'étanchéité, et toute sujétion.

# 2.3 REMPLACEMENT DORMANT

# 2.3.1 <u>PP</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension : cadre pour porte 930 x 2050

Description : fourniture, pose et réglage de cadre de porte palière compatible avec l'ouvrant existant, y compris joint périphérique EPDM, barre de seuil en aluminium vissée avec mastic SNJF de première catégorie en sous-face assurant l'étanchéité, mastic SNJF de première catégorie sur fond de joint, & toute sujétion.

# 2.4 REPRISE DEFAUT D'EQUERRAGE

### 2.4.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose de l'ouvrant, correction des défauts d'équerrage au rabot, si nécessaire, reprise des paumelles, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

# 2.5 REMPLACEMENT SERRURE A MORTAISER

#### 2.5.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : fourniture, pose et réglage de mécanisme type serrure à larder avec pêne dormant et demitour nickelés, en remplacement à l'identique des mécanismes existants y compris évacuation des mécanismes déposés et toute sujétion

# 2.6 POSE SEUIL CORNIERE ALUMINIUM

### 2.6.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : fourniture et pose de rail de seuil en cornière aluminium y compris jointoiement au mastic silicone de la sous-face de la barre de seuil, visserie inox 306L/A2 minimum, et toute sujétion

### 2.7 REMPLACEMENT BARILLET

#### 2.7.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : fourniture et pose de barillet adapté à la porte palière sur laquelle il doit prendre place, type A2P\*, y comprise dépose et évacuation du barillet existant et toute sujétion

# 2.8 REMPLACEMENT ENSEMBLE MENUISÉ

Description : fourniture pose et réglage d'ensemble menuisé constitué d'un cadre en SOHIHY de section minimale 60 x100 mm, réalisé selon carnet de menuiserie, avec ouvrants en CTBX Malvo Ply Traité, y compris serrures en acier galvanisé ou aluminium, paumelles, visserie en acier inox 306L/A2 minimum, et toute sujétion.

#### 2.8.1 EM2

Localisation: portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimensions: 2970 x 2420

# 2.8.2 <u>EM3</u>

Localisation: portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimensions: 1740 x 2420

#### 2.8.3 <u>EM4</u>

Localisation: portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimensions: 595 x2420

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

# 3 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX OPTIONNELS

## 3.1 OPTION 2 – CASQUETTES SUR MENUISERIES GAINES

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois) pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture.

#### 3.1.1 Casquette pour EM2

Localisation: au-dessus des portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 3600 x 600 x 200 (h) mm

# 3.1.2 Casquette pour EM3

Localisation: au-dessus des portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 2300 x 600 x 200 (h) mm

#### 3.1.3 Casquette pour EM4

Localisation: au-dessus des portes de gaines techniques, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1200 x 600 x 200 (h) mm

# 3.2 OPTION 3 – CASQUETTES SUR MENUISERIES LOGEMENTS

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois) pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture..

# 3.2.1 Casquette sur F2V

Localisation: au-dessus des menuiseries correspondant au repère F2V, selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimension: 1800 x 600 x 200 (h) mm

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

# Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le : (Date et signature)

Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)

# . 07.6 – OPÉRATION GLOXINIAS – LOT 1

### 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

## 1.1 Plans d'atelier (PAC) - plans d'exécution des ouvrages (PEO)

cf. § " généralités communes à tous les lots " & art. 2.2 ci-dessus

### 2 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX DE BASE

# 2.1 <u>REPRISE DEFAUT D'EQUERRAGE</u>

### 2.1.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Description : dépose de l'ouvrant, correction des défauts d'équerrage au rabot, si nécessaire, reprise des paumelles, réglage des mécanismes de fermeture, y compris tout sujétion

## 2.2 REMPLACEMENT SERRURE MORTAISEE

Description : fourniture, pose et réglage de mécanisme type serrure à larder à penne dormant et demi-tour nickelés, en remplacement à l'identique des mécanismes existants y compris évacuation des mécanismes déposés et toute sujétion

### 2.2.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.2.2 PB

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.3 REMPLACEMENT BEQUILLE

Remplacement garniture de porte palière avec béquille et plaque en aluminium anodisé, y compris dépose et évacuation garniture existante visserie inox 306L/A2 et toute sujétion.

# 2.3.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.3.2 PB

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.4 REMPLACEMENT BARILLET

Description : fourniture et pose de barillet adapté à la porte palière sur laquelle il doit prendre place, type A2P\*, y comprise dépose et évacuation du barillet existant et toute sujétion

# 2.4.1 <u>PP</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.4.2 PB

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

# 2.5 POSE REJET D'EAU

Description : fourniture et pose de rejet d'eau en partie basse des ouvrants constituée d'un élément en bois exotique réticulé/traité de section 100 x 60 mm avec larmier en sous-face, y compris visserie en inox 306L/A2 et toute sujétion

#### 2.5.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

### 2.6 POSE SEUIL CORNIERE EN ALUMINIUM

Description : fourniture et pose de rail de seuil en cornière aluminium y compris jointoiement au mastic SNJF de première catégorie sur la sous-face de la barre de seuil, visserie inox 306L/A2 minimum, et toute sujétion

#### 2.6.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

#### 2.6.2 PB

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

#### 3 MENUISERIES BOIS – TRAVAUX OPTIONNELS

## 3.1 REALISATION CASQUETTES SUR PORTES PALIERES

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois) pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture.

#### 3.1.1 PP

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimensions couverture: 3150 x 1200 x 20 (h) mm

### 3.2 REALISATION CASQUETTES SUR FENETRES

Description : fourniture & pose de casquettes en pin classe 4 réalisées comme indiqué dans le carnet de menuiseries, fixées aux murs maçonnés par chevilles chimiques, y compris toute visserie en inox 306L / A2 et toute sujétion.

Nota: réalisation et la pose en façade des casquettes en pin sont la charge des entreprises titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois). Ces entreprises remettent ensuite les casquettes à l'entreprise titulaire du lot couverture zinc, pour exécution de sa prestation. Ce dernier entrepreneur remet les casquettes avec leur couverture exécutée aux titulaires des lots 1 & 2 (comprenant la menuiserie bois) pour la pose en façade des bâtiments. La peinture de la sous-face des casquettes est, en option, à la charge du lot peinture.

### 3.2.1 <u>F2V</u>

Localisation: selon indications dans CDPGF (cadre de décomposition des prix global et forfaitaire) joint.

Dimensions: 1800 x 600 x 200 (h) mm

Y compris dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 15 novembre 2011 - indice B

Lu et approuvé le : Lu et approuvé le :

(Date et signature) (Date, cachet et signature)

LE MAITRE DE L'OUVRAGE

LE(S) ENTREPRISE(S)